



**DSJ FSPJ FSPG**

Dachverband Schweizer Jugendparlamente  
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes  
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

# Rapport financier 2016

de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ





## Sommaire

<b>1</b>	<b>Situation financière</b>	<b>3</b>
1.1	Croissance	3
1.2	Changements dans les différents secteurs	4
1.3	Bilan	5
1.4	Formation de réserves	5
<b>2</b>	<b>Bilan</b>	<b>8</b>
<b>3</b>	<b>Compte d'exploitation</b>	<b>9</b>
<b>4</b>	<b>Flux financier</b>	<b>11</b>
<b>5</b>	<b>Tableau de variation du capital</b>	<b>12</b>
<b>6</b>	<b>Annexes</b>	<b>14</b>
6.1	Principes régissant l'établissement des comptes	14
6.2	Explications concernant le bilan	15
6.3	Explications sur le compte d'exploitation	18
6.4	Explications sur le tableau de variation du capital	23
6.5	Évènements postérieurs à la clôture du bilan	23
6.6	Autres indications	24
<b>7</b>	<b>Rapport des réviseurs</b>	<b>26</b>

## Impressum

Établi par Jochanan Harari

Date de création : 31.01.2017

Révision : Von Graffenried AG Treuhand

Approuvé par le comité le : 19.02.2017

Approuvé par l'Assemblée des Délégués le : 01.04.2017



# 1 Situation financière

Le rapport financier 2016 est établi – dans son concept global – selon les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Il livre une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View). Les dépenses et les produits ont en outre été délimités par période comptable. Le compte d'exploitation a été établi d'après le calcul des charges de projets et de services d'une part, et des frais administratifs d'autre part. L'essentiel des spécificités financières que présente l'année 2016 par rapport à 2015 sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

Début 2016, un audit de projet externe a été mené pour le compte de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) par la société d'audit BDO. Ce dernier visait à contrôler les aides financières de l'OFAS en 2014 et en 2015 par le biais de questions de recherche convenues. Ce contrôle a permis de s'assurer que les contributions de l'OFAS ont été employées de manière appropriée.

## 1.1 Croissance

(Sont inclus les mouvements financiers et autres résultats comme les flux de fonds et de capitaux)

Les dépenses totales de la fédération pour l'année 2016 ont augmenté de CHF 203 642.-, soit 12 % supplémentaires par rapport à l'année 2015, et s'élèvent à un total de CHF 1 926 530.-. Les années précédentes, les dépenses avaient augmenté de 36 % en 2015 et de 65 % en 2014. Le domaine Parlements des Jeunes a connu une hausse de 39 % et le domaine Finances et Administration de 15 %. Le domaine easyvote a enregistré quant à lui une légère baisse des frais de 4%. Cette baisse est due au projet « Élections 2015 » qui a été mené une seule fois en 2015. Tant dans le domaine Parlements des Jeunes que dans le domaine easyvote, les activités existantes ont été développées et diversifiées.

Les frais de personnel ont augmenté de 15 % en 2015, les frais de matériel de 10 % et les frais d'entretien de 14 %. L'augmentation des frais de personnel correspond à 87 % de poste. Les frais de voyage et de représentation ainsi que les frais de communication ont enregistré une baisse par rapport à 2015, de respectivement 10 % et 17 %. Cette baisse était également due au projet « Élections 2015 ».

Cette augmentation des charges a pu être couverte d'une part par une hausse des recettes provenant des prestations fournies. Ces dernières ont augmenté de 22 % en 2015, ce qui s'explique avant tout par la hausse des recettes provenant du domaine easyvote. D'autre part, les contributions de l'OFAS ont également été augmentées de 21 % par rapport à 2015. Les contributions de la part de l'OFAS représentaient 49 % des revenus globaux, tout comme en 2014. Les contributions fournies par les parlements des jeunes, les pouvoirs publics et les institutions privées ainsi que les dons ont connu une baisse par rapport à 2015, aussi bien en comparaison avec les revenus globaux qu'en chiffres absolus. Différentes causes expliquent cette situation. Une des raisons principales est que divers projets financés par des fonds tiers ont été démarrés plus tard que prévu, seulement après que les projets précédents aient été terminés fin 2015, voire début 2016. La diminution des produits a pu être maintenue à un niveau très bas.



## 1.2 Changements dans les différents secteurs

(Ne sont pas inclus les mouvements financiers et autres résultats comme les flux de fonds et de capitaux)

### 1.2.1 Parlements des Jeunes

Le chiffre d'affaires du domaine des Parlements des jeunes a enregistré une très forte hausse en 2016. Cette augmentation est due aux événements PJ, aux travaux préliminaires de l'étude « Engagement bénévole des jeunes », au projet « engage.ch 14-16 » et aux travaux préliminaires de la première campagne nationale « Change la Suisse ». En outre, la nouvelle offre « Projets PJ » a été créée, ce qui a conduit à une croissance supplémentaire dans le domaine Parlements des Jeunes. Les recettes ont pu également être augmentées grâce à une hausse des contributions de projet de l'OFAS (+ 1019 %) et des contributions fournies par les pouvoirs publics (+ 86 %). En raison de l'audit externe pour le décompte du projet « engage.ch 14-16 », une grande partie des contributions de projet correspondantes de l'OFAS n'ont pu être comptabilisées qu'après la conclusion positive de l'audit en 2016. Les contributions des institutions privées sont restées relativement stables en comparaison avec 2015.

L'augmentation des frais à raison de CHF 170 729.- est surtout liée aux frais de personnel (+ CHF 107 032.-), de communication (+ CHF 31 099.-), de matériel (+ CHF 28 458.-) et d'entretien (+ CHF 5114.-). Les frais de représentation ainsi que les amortissements ont légèrement diminué en 2016, en comparaison à l'année 2015.

### 1.2.2 easyvote

En 2016, le domaine easyvote a enregistré une légère baisse des recettes par rapport à 2015. Ce recul est dû au projet « Élections 2015 » qui a été terminé en fin 2015, ainsi qu'aux faibles recettes issues du soutien pour le projet « Polittalk ». Les activités existantes ont toutefois pu être développées. De plus, la nouvelle étude « Monitoring politique d'easyvote » a été menée.

Les recettes issues de la vente de la brochure easyvote ont connu une hausse de CHF 141 628.-, ce qui correspond à 33 %. Les revenus issus de la vente de vidéos et de textes sur des thèmes politiques actuels ont diminué et sont passés à CHF 42 686.-. La part de financement du domaine easyvote liée aux recettes provenant des prestations fournies a pu être augmentée de 52 % en 2015 à 67 % en 2016 en comparaison avec l'ensemble des recettes. Pour la deuxième fois, des dons ont pu être générés par les parrains et marraines easyvote. Ces dons s'élevaient à CHF 11 515.- en 2016. En raison de l'absence du projet « Élections 2015 », ces recettes ont été diminuées de moitié par rapport à l'année 2015. Les contributions d'institutions privées ont connu un recul de 91 % en 2016 en raison de l'absence d'un projet comparable.

La diminution des frais à raison de CHF 9595.- est liée aux frais de communication (- CHF 46 460.-), de voyage et de représentation (- CHF 1880.-) et d'amortissement (- CHF 2938.-). Les frais de personnel (+ CHF 22 101.-), de matériel (+ CHF 16 827.-) et d'entretien (+ CHF 2755.-) ont légèrement augmenté.

### 1.2.3 Finances et Administration

Le domaine Finances et Administration soutient les autres secteurs et supporte les frais qui concernent l'ensemble de la fédération. En 2016, les ressources humaines et la communication au sein de la fédération ont connu la plus grande amélioration. Une stratégie du personnel a entre autres été élaborée et l'ensemble des champs thématiques du domaine du personnel ont été optimisés. 25 nouveaux collaborateurs ont été recrutés et intégrés. En outre, une gestion de la



relation client (CRM) a pu être introduite, ce qui a permis de professionnaliser la gestion des contacts. Des dépenses supplémentaires ont été enregistrées avant tout pour l'organisation de l'AD 2016 et pour la communication au sein de la fédération. Ces dépenses ont pu être financées en grande partie par l'augmentation des recettes issues de l'accord sur les prestations avec l'OFAS.

L'augmentation des frais à raison de CHF 25 483.- est surtout liée aux frais d'entretien (+ CHF 12 670.-), de matériel (+ CHF 5485.-) et de personnel (+ CHF 5311.-).

### 1.3 Bilan

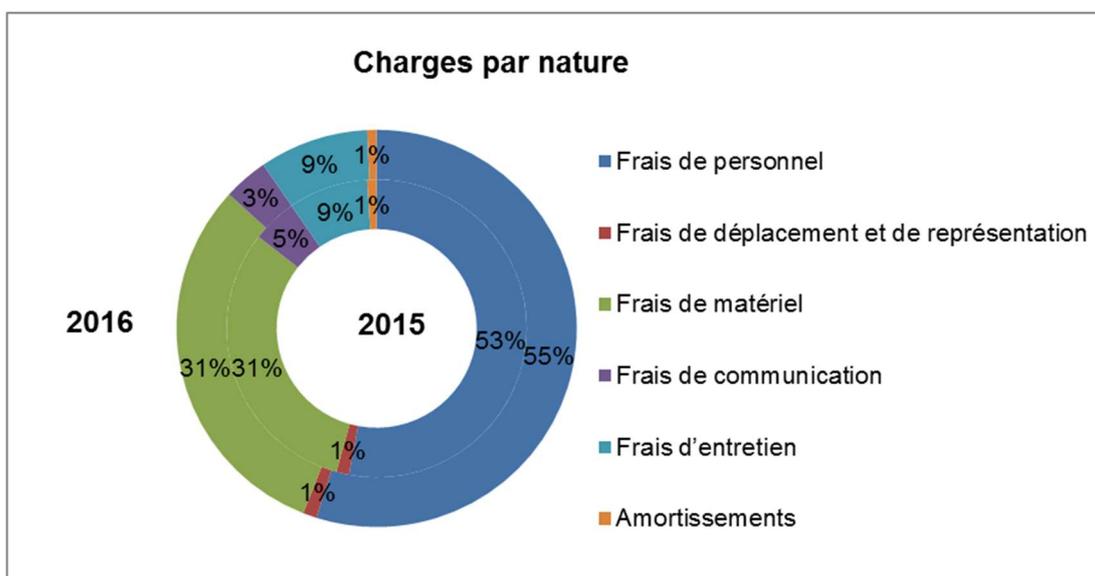
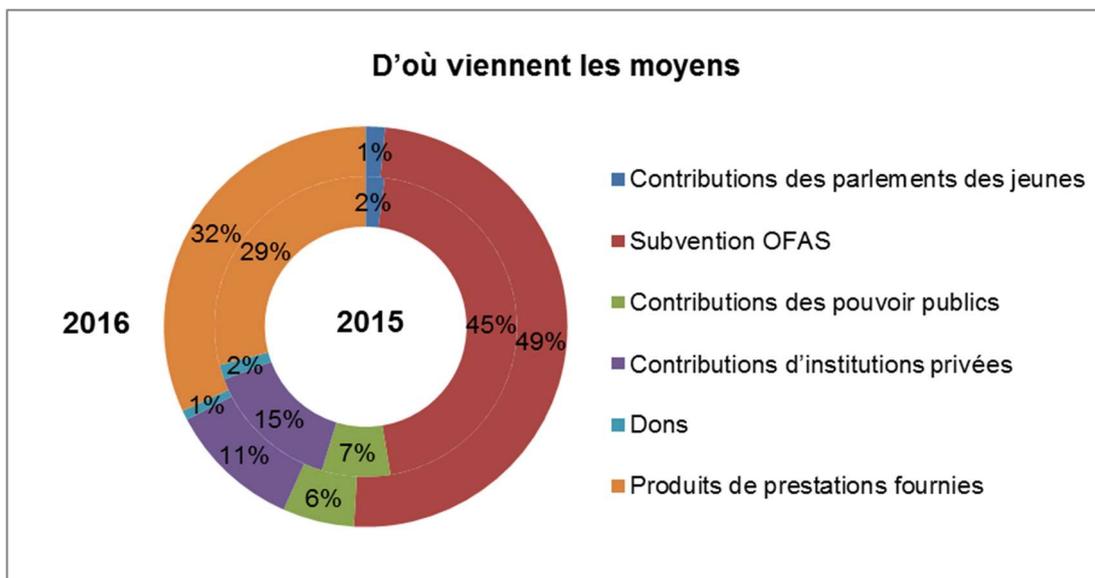
En fin 2016, les actifs circulants ont augmenté de CHF 116 864.-, soit 32 % par rapport à l'année d'avant et représentent désormais un montant de CHF 477 948.-. Les créances résultant de prestations ont diminué de CHF 106 724.- par rapport à 2015 en raison de la facturation ponctuelle des brochures easyvote pour le deuxième semestre. Les actifs de régularisation à raison de CHF 139 741.- comprennent principalement les contributions de projet devant être comptabilisées pour 2016.

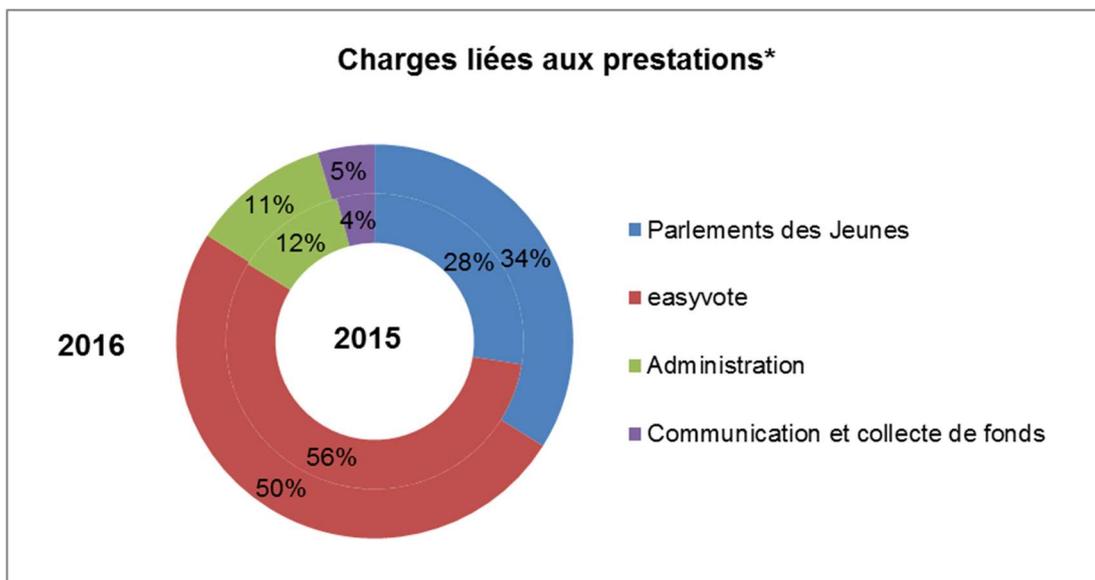
Fin 2016, les dettes à court terme ont augmentés de CHF 49 066.-, soit 26 % par rapport à l'année dernière, et représentent désormais un montant de CHF 238 116.-. Il s'agit des factures ouvertes de fournisseurs d'un montant de CHF 92 845.-, de dettes auprès des assurances sociales d'un montant de CHF 31 728.- et des dettes auprès du personnel d'un montant de CHF 39 036.- (dont CHF 28 947.- pour les heures supplémentaires et les vacances). Les passifs de régularisation à raison de CHF 74 507.- comprennent principalement les paiements de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

La somme de CHF 15 000.- a été attribuée au fonds PJ sur la base du règlement du fonds PJ. Une bonne moitié de cette somme a été utilisée par les parlements des jeunes. Fin 2016, le fonds PJ représentait un montant de CHF 21 614.-.

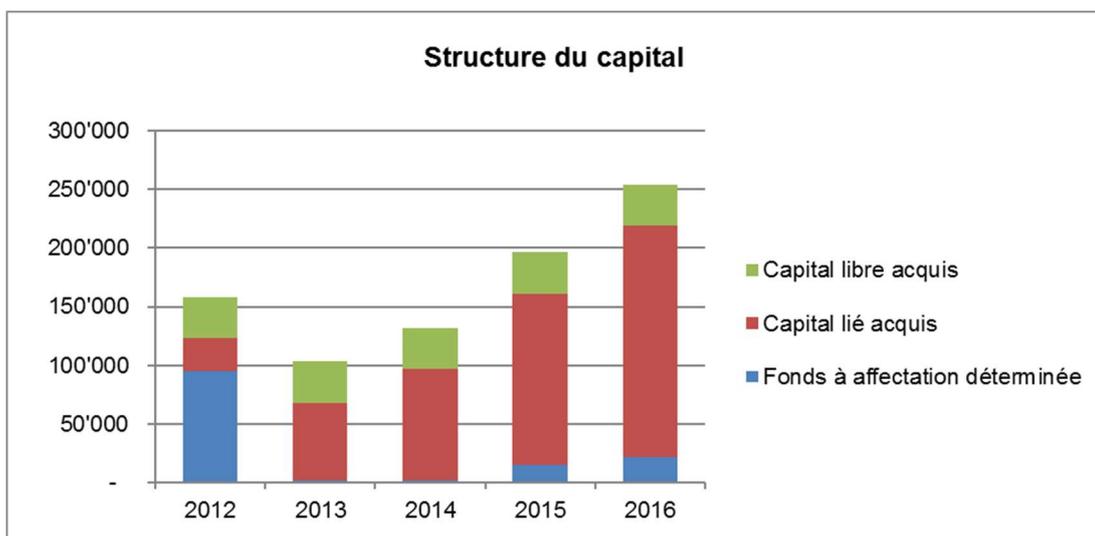
### 1.4 Formation de réserves

L'objectif de performance financier qui consiste à former des réserves à hauteur de 5 % des recettes totales (recettes provenant des prestations fournies non comprises) et qui s'élevait cette année à CHF 14 602.- n'a pas pu être atteint pendant l'exercice 2016. La raison principale est que les contributions dans le domaine easyvote, liées au projet « Polittalk », ont été plus faibles que prévu. Dans les domaines Parlements des Jeunes et Finances et Administration, l'objectif des 5 % de formation de réserves a été légèrement dépassé. Le capital de la fédération a ainsi pu être augmenté de CHF 51 019.-, atteignant CHF 232 362.-. Ceci correspond à 12 % du chiffre d'affaires de 2016 (2015 : 10,5 %). À moyen terme, l'objectif est d'atteindre un ratio capital de l'organisation sur chiffre d'affaires de l'ordre de 20 %, ce qui permettrait de compenser des pertes de recettes et des frais imprévus, de diminuer les risques liés aux liquidités et de constituer un capital destiné aux investissements.





\*ne sont pas inclus les mouvements financiers et autres résultats comme les flux de fonds et de capitaux





## 2 Bilan

	<i>Explications</i>	<b>31.12.2016</b> en CHF	<b>31.12.2015</b> en CHF	<b>+/- %</b>
<b>ACTIFS</b>		<b>492 092</b>	<b>385 184</b>	<b>28 %</b>
<b>Actifs circulants</b>		<b>477 948</b>	<b>361 084</b>	<b>32 %</b>
Liquidités	6.2.1	310 665	138 360	125 %
Créances résultant de prestations	6.2.2	26 909	133 633	-80 %
Autres créances à court terme	6.2.3	633	-	0 %
Stocks et prestations non facturées	6.2.4	-	2 000	-100 %
Actifs de régularisation	6.2.5	139 741	87 091	60 %
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>14 144</b>	<b>24 100</b>	<b>-41 %</b>
Immobilisations corporelles mobilières	6.2.6	14 144	24 100	-41 %
<b>PASSIFS</b>		<b>492 092</b>	<b>385 184</b>	<b>28 %</b>
<b>Dettes financières à court terme</b>		<b>238 116</b>	<b>189 050</b>	<b>26 %</b>
Dettes sur livraisons/prestations		92 845	37 047	151 %
Autres dettes à court terme	6.2.8	70 765	69 439	2 %
Passifs de régularisation	6.2.9	74 507	82 564	-10 %
<b>Capital à affectation déterminée</b>	6.2.10	<b>21 614</b>	<b>14 791</b>	<b>46 %</b>
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>232 362</b>	<b>181 343</b>	<b>28 %</b>
Capital libre acquis		35 268	35 268	0 %
Capital lié acquis		197 094	146 075	35 %



### 3 Compte d'exploitation

	<i>Explications</i>	<b>2016 en CHF</b>	<b>2015 en CHF</b>	<b>+/- %</b>
<b>Produits</b>		<b>1 926 530</b>	<b>1 722 888</b>	<b>12 %</b>
<b>Contributions parlements des jeunes</b>	6.3.1	<b>29 967</b>	<b>34 710</b>	<b>-14 %</b>
<b>Contributions issues de la collecte de fonds</b>	6.3.2	<b>1 282 458</b>	<b>1 190 966</b>	<b>8 %</b>
Contributions de l'OFAS	6.3.3	951 565	784 435	21 %
Contributions des pouvoirs publics	6.3.4	110 600	126 560	-13 %
Contributions des institutions privées	6.3.5	205 447	252 633	-19 %
Dons	6.3.6	14 847	27 338	-46 %
<b>Produits de prestations fournies</b>	6.3.7	<b>614 936</b>	<b>503 640</b>	<b>22 %</b>
<b>Diminution des produits</b>		<b>-831</b>	<b>-6 428</b>	<b>-87 %</b>
<b>FRAIS POUR LES PRESTATIONS FOURNIES</b>		<b>1 866 438</b>	<b>1 679 821</b>	<b>11 %</b>
<b>Charges de projets et de services</b>	6.3.8	<b>1 568 537</b>	<b>1 407 402</b>	<b>11 %</b>
Frais de personnel		843 872	714 738	18 %
Frais de déplacement et de représentation		7 569	9 766	-22 %
Frais de matériel		538 828	493 543	9 %
Frais communication		61 200	76 561	-20 %
Frais d'entretien		106 110	98 241	8 %
Amortissements		10 958	14 553	-25 %
<b>Frais administratifs</b>	6.3.9	<b>297 900</b>	<b>272 419</b>	<b>9 %</b>
Frais de personnel		180 241	174 930	3 %
Frais de déplacement et de représentation		13 311	13 495	-1 %
Frais de matériel		36 099	30 614	18 %
Frais communication		6 273	4 855	29 %
Frais d'entretien		58 713	46 043	28 %
Amortissements		3 263	2 482	32 %
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>60 092</b>	<b>43 067</b>	<b>40 %</b>



<b>Résultat financier et autres résultats</b>	<b>6.3.10</b>	<b>-2 250</b>	<b>21 206</b>	<b>-111 %</b>
Résultat financier		-779	-743	5 %
Autres résultats		-1 471	21 949	-107 %

<b>RESULTAT AVANT FLUX DE FONDS ET DE CAPITAUX</b>		<b>57 842</b>	<b>64 273</b>	<b>-10 %</b>
--	--	---------------	---------------	--------------

<b>Résultat des fonds liés</b>	<b>6.3.11</b>	<b>-6 822</b>	<b>-13 181</b>	<b>-48 %</b>
Affectation fonds		-15 000	-20 000	-25 %
Utilisation fonds		8 178	6 819	20 %

<b>Résultat capital de l'organisation</b>	<b>6.3.11</b>	<b>-51 019</b>	<b>-51 092</b>	<b>0 %</b>
---	---------------	----------------	----------------	------------

<b>Capital libre acquis</b>		-	-	<b>0 %</b>
Attribution capital libre		-	-	0 %
Utilisation capital libre		-	-	0 %

<b>Capital lié acquis</b>		<b>-51 019</b>	<b>-51 092</b>	<b>0 %</b>
Attribution capital lié		-106 047	-84 363	26 %
Utilisation capital lié		55 028	33 271	65 %

<b>RESULTAT APRES FLUX DE FONDS ET DE CAPITAUX</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
--	--	----------	----------	----------



## 4 Flux financier

	2016 en CHF	2015 en CHF	+/- %
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>174 571</b>	<b>44 603</b>	<b>291 %</b>
Résultat avant flux de fonds et de capitaux	57 842	64 273	-10 %
Amortissements/ (Revalorisation) actifs immobilisés	12 222	17 035	-28 %
Variation des créances	106 091	(41 224)	-357 %
Variation des stocks	2 000	2 000	0 %
Variation des actifs et régularisation	(52 650)	67 737	-178 %
Variation des dettes à court terme	57 124	(65 297)	-187 %
Variation des passifs de régularisation	(8057)	79	-
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>(2 266)</b>	<b>(4 529)</b>	<b>-50 %</b>
Désinv. / (Investissement) immobilisations corporelles	(2 266)	(4 529)	-50 %
<b>TOTAL FLUX DE FONDS</b>	<b>172 305</b>	<b>40 074</b>	<b>330 %</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>172 305</b>	<b>40 074</b>	<b>330 %</b>
Liquidités au début de l'exercice	138 360	98 285	41 %
Liquidités à la fin de l'exercice	310 665	138 360	125 %



## 5 Tableau de variation du capital

en CHF, voir annexe 6.4.1

2016	État au 01.01.2016	Attribution	Utilisation	État au 31.12.2016	Variation
<b>TOTAL FONDS A AFFECTATION DETERMINEE ET CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>196 134</b>	<b>121 047</b>	<b>-63 205</b>	<b>253 976</b>	<b>57 842</b>
<b>Fonds à affectation déterminée</b>	<b>14 791</b>	<b>15 000</b>	<b>-8 178</b>	<b>21 613</b>	<b>6 822</b>
Fonds PJ	14 791	15 000	-8 178	21 613	6 822
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>181 343</b>	<b>106 047</b>	<b>-55 028</b>	<b>232 362</b>	<b>51 019</b>
<b>Capital lié acquis</b>	<b>146 075</b>	<b>106 047</b>	<b>-55 028</b>	<b>197 094</b>	<b>51 019</b>
Réserves Finances & Administration	19 763	29 213	0	48 977	29 213
Réserves Parlements des Jeunes	55 831	70 411	-16 097	110 145	54 314
Réserves easyvote	70 480	6 423	-38 931	37 972	-32 508
<b>Capital libre acquis</b>	<b>35 268</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35 268</b>	<b>0</b>
Fonds libre	35 268	0	0	35 268	0



2015	État au 01.01.2015	Attribution	Utilisation	État au 31.12.2015	Variation
------	-----------------------	-------------	-------------	-----------------------	-----------

<b>TOTAL FONDS A AFFECTATION DETERMINEE ET CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>131 861</b>	<b>104 363</b>	<b>-40 090</b>	<b>196 134</b>	<b>64 273</b>
--	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------

<b>Fonds à affectation déterminée</b>	<b>1 610</b>	<b>20 000</b>	<b>-6 819</b>	<b>14 791</b>	<b>13 181</b>
Fonds PJ	1 610	20 000	-6 819	14 791	13 181

<b>Capital de l'organisation</b>	<b>130 251</b>	<b>84 363</b>	<b>-33 271</b>	<b>181 343</b>	<b>51 092</b>
<b>Capital lié acquis</b>	<b>94 983</b>	<b>84 363</b>	<b>-33 271</b>	<b>146 075</b>	<b>51 092</b>
Réserves Finances & administration	4 834	14 929	0	19 763	14 929
Réserves Parlements des Jeunes	30 997	28 179	-3 345	55 831	24 834
Réserves easyvote	59 152	41 254	-29 926	70 480	11 328
<b>Capital libre acquis</b>	<b>35 268</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35 268</b>	<b>0</b>
Fonds libre	35 268	0	0	35 268	0



## 6 Annexes

(Montants indiqués en CHF)

### 6.1 Principes régissant l'établissement des comptes

#### 6.1.1 Bases de l'établissement des comptes

Les comptes de la FSPJ sont établis selon le concept général des recommandations relatives à la présentation des comptes GAAP RPC 21. Ils livrent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View).

#### 6.1.2 Périmètre de consolidation

Le présent rapport intègre les comptes de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Les organisations membres sont indépendantes, elles ne sont donc soumises à aucune influence déterminante de la FSPJ et ne sont pas consolidées.

#### 6.1.3 Base et principes d'évaluation

L'évaluation repose essentiellement sur des valeurs historiques (valeurs d'acquisition et coûts de production), selon le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases d'évaluation mentionnées sont expliqués par la suite aux points correspondants du bilan.



## 6.2 Explications concernant le bilan

### 6.2.1 Liquidités

Les avoirs en caisse et sur les comptes postaux figurent au bilan à leur valeur nominale.

### 6.2.2 Créances résultant de prestations

Toutes les créances sont indiquées à leur valeur nominale, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires. Les créances d'importance ont été ajustées individuellement.

### 6.2.3 Autres créances à court terme

Cet intitulé comprend les créances à court terme à leur valeur nominale. Le montant de CHF 633.- comprend le dépôt de garantie des bureaux de Lausanne.

### 6.2.4 Stocks et prestations non facturées

Les stocks du « manuel pour les parlements des jeunes » sont estimés selon les frais d'acquisition. Dans l'exercice 2016, le stock a diminué de 100 manuels à CHF 20.- et présente donc désormais un montant de CHF 0.-.

### 6.2.5 Actifs de régularisation

Ce compte comprend les postes des actifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur les contributions de projet qui ont été attribuées en 2016.



## 6.2.6 Immobilisations corporelles mobilières

Les biens matériels détenus à des fins d'utilisation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, déduction étant faite des amortissements imposés par la gestion d'entreprise. Ceux-ci sont effectués de façon linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. La limite d'activation est de CHF 2000.- et de CHF 1000.- pour les biens d'investissement informatiques. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles est de :

- ▶ matériel informatique et logiciels 3 ans
- ▶ mobilier 8 ans

2016	Etat au 01.01.2016	Accroissement	Diminution	Etat au 31.12.2016
------	--------------------	---------------	------------	--------------------

<b>Matériel informatique et logiciels</b>	<b>27 324</b>	<b>2 265</b>	<b>-24 795</b>	<b>4 794</b>
Amortissement cumulé	-17 373	-9 863	24 795	-2 441
<b>Total (valeur nette)</b>	<b>9 951</b>			<b>2 353</b>

<b>Mobilier</b>	<b>18 865</b>	-	-	<b>18 865</b>
Amortissement cumulé	-4 716	-2 358	-	-7 074
<b>Total (valeur nette)</b>	<b>14 149</b>	-	-	<b>11 791</b>

2015	Etat au 01.01.2015	Accroissement	Diminution	Etat au 31.12.2015
------	--------------------	---------------	------------	--------------------

<b>Matériel informatique et logiciels</b>	<b>35 502</b>	<b>2 529</b>	<b>-10 707</b>	<b>27 324</b>
Amortissement cumulé	-15 403	-12 677	10 707	-17 373
<b>Total (valeur nette)</b>	<b>20 100</b>	-	-	<b>9 951</b>

<b>Mobilier</b>	<b>18 865</b>	-	-	<b>18 865</b>
Amortissement cumulé	-2 358	-2 358	-	-4 716
<b>Total (valeur nette)</b>	<b>16 507</b>	-	-	<b>14 149</b>



### 6.2.7 Autres dettes à court terme

Ce compte contient les dettes à court terme à valeur nominale.

<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Dettes à court terme auprès des services étatiques	-	-
Dettes à court terme auprès des assurances sociales*	31 728	31 385
Dettes auprès du personnel**	39 036	38 054
<b>Total</b>	<b>70 765</b>	<b>69 439</b>

\* Les dettes envers la caisse de compensation du canton de Berne s'élèvent à CHF 16 206.65 (compte final 2016). Les dettes envers l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident s'élèvent à CHF 15 243.05 (compte final 2016).

\*\* Cet intitulé comprend les heures supplémentaires, les vacances inutilisées et les revendications salariales non payées des employés à la fin de l'année. En fin 2016, les heures supplémentaires et les vacances inutilisées ont connu une faible augmentation (+ CHF 3545.13) par rapport à fin 2015.

### 6.2.8 Passifs de régularisation

Ce compte comprend les postes des passifs résultant de la régularisation par objet et dans le temps. Il porte pour l'essentiel sur le paiement de projets qui n'ont pas encore été réalisés.

### 6.2.9 Fonds à affectation déterminée et capital de l'organisation

Le « Tableau de variation du capital » fournit des informations détaillées sur la composition du fonds à affectation déterminée et du capital de l'organisation ainsi que sur les changements intervenus.



## 6.3 Explications sur le compte d'exploitation

### 6.3.1 Contributions parlements des jeunes

La contribution des Parlements des Jeunes se détaille comme suit :

<b>Contributions Parlements des Jeunes</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Cotisations des membres	14 960	11 745	27 %
Frais de participation	10 007	12 660	-21 %
Autres contributions	5 000	10 305	-51 %
<b>Total</b>	<b>29 967</b>	<b>34 710</b>	<b>-14 %</b>

Les contributions des parlements des jeunes, qui sont réglées par la Conférence des Parlements de Jeunes ou l'Assemblée des délégués, varient beaucoup d'année en année en fonction de la situation financière de celles-ci.

### 6.3.2 Contributions issues de la collecte de fonds

L'intitulé « Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales » est présenté séparément de la position « Contribution des pouvoirs publics », car l'OFAS constitue le plus important bailleur de fonds de la FSPJ.

### 6.3.3 Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales

La contribution totale de l'Office fédéral des assurances sociales se détaille comme suit :

<b>Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Accord sur les prestations 2014–16 (art. 7.1 LEEJ)	670 000	620 000
Aide financière liée aux projets (art. 8 et 10 LEEJ)	281 565	164 435
<b>Total</b>	<b>951 565</b>	<b>784 435</b>

La FSPJ a passé un accord sur les prestations (AP) avec l'Office fédéral des assurances sociales. L'accord est à chaque fois conclu pour une durée de 3 ans. L'accord en vigueur a été passé pour une période allant de 2014 à 2016. Depuis 2015, une partie du domaine easyvote est également comprise dans l'AP. Selon l'article 7, alinéa 1, de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), l'AP s'applique pour la direction des structures et pour les activités régulières de la Fondation.



### 6.3.4 Contributions des pouvoirs publics

Les contributions des pouvoirs publics dès CHF 5000.- par année et par institution se détaillent comme suit :

<b>Contributions fournies par les pouvoirs publics</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
CFM, Programme Citoyenneté	30 000	-
Loterie Romande	20 000	10 000
Canton de Zoug swisslos	7 000	8 000
Canton d'Argovie swisslos	7 000	19 000
Canton de Berne swisslos	6 200	-
Canton de Lucerne swisslos	6 000	7 000
État de Genève	5 000	-
Canton de Zurich	5 000	-
Ville de Genève	5 000	-
Canton du Tessin swisslos	-	25 000
Canton de Soleure swisslos	-	15 000
Canton de Saint-Gall	-	10 000
Canton du Valais	-	6 000
Canton de Schwytz swisslos	-	5 947
Canton de Schaffhouse	-	5 000
Contributions de moins de CHF 5000.-	19 400	15 613
<b>Total</b>	<b>110 600</b>	<b>126 560</b>

Les institutions publiques suivantes ont accordé pour 2016 des montants inférieurs à CHF 5000.-:

Commune de Rothenburg, Commune de Meggen, Commune de Wauwil, Ville de Lucerne, Ville de Veyrier, Commune de Satigny, Commune de Cartigny, Commune de Gy, Commune de Jussy, Ville de Vernier, Commune de Bardonnex, Ville de Versoix, Commune de Corsier, Canton de Berne, Commune de Troinex, Commune d'Anières, Ville de Carouge, Canton de Soleure, Canton de Bâle-Campagne, Canton de Schaffhouse, Swisslos, Commune de Bernex, Canton du Valais, Canton de St-Gall



### 6.3.5 Contributions des institutions privées

Les contributions des institutions privées dès CHF 5000.- par année et par institution se détaillent comme suit :

<b>Contributions des institutions privées</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Fondation AVINA	47 500	92 500
Jacobs Foundation	41 920	20 000
Ch Stiftung	25 562	-
Raiffeisenbank	25 000	-
Post Briefmarkenfonds	10 000	-
Fondation Mercator Suisse	10 000	43 750
Sophie und Karl Binding Stiftung	10 000	-
La Poste	7 000	-
Fondation Hans Wilsdorf	5 000	-
Fondation Walter Haefner	5 000	-
Société suisse d'utilité publique	-	65 000
Mobilière Suisse	-	10 000
Contributions de moins de CHF 5000.-	18 464	21 383
<b>Total</b>	<b>205 447</b>	<b>252 633</b>

Les institutions privées suivantes ont accordé pour 2016 des montants inférieurs à CHF 5000.-:

Fontes-Stiftung, Gemeinnützige Gesellschaft der Stadt Luzern, Luzerner Jugendstiftung, Arthur Waser Stiftung, Oertli-Stiftung, Swisscom AG, Association Romande pour la Promotion de l'Engagement Civique, Carl und Elise Elsener-Gut Stiftung, Centre Général Guisan, Georges-Wohlfahrts-Stiftung

### 6.3.6 Dons

Ce poste comprend entre autres les dons pour le domaine easyvote récoltés dans le cadre de l'appel au don des parrains et marraines easyvote.

### 6.3.7 Produits de prestations fournies

Le compte « Produits de prestations fournies » est détaillé comme suit :

<b>Produits de prestations fournies</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Vente de produits*	381 094	337 655	13 %
Frais d'expédition	229 629	157 412	46 %
Mandats	-	4 218	-100 %
Autres produits	4 213	4 356	-3 %
<b>Total</b>	<b>614 936</b>	<b>503 640</b>	<b>22 %</b>

\* Le compte « Vente de produits » comprend avant tout la vente des brochures, des vidéos et des textes easyvote sur des thèmes politiques actuels.



### 6.3.8 Charges de projets et de services

<b>Parlements des Jeunes</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Frais de personnel	392 634	285 602	37 %
Frais de déplacement et de représent.	5 817	6 134	-5 %
Frais de matériel	133 955	105 497	27 %
Frais communication	52 794	21 695	143 %
Frais d'entretien	41 262	36 148	14 %
Amortissements	6 205	6 862	-10 %
<b>Total</b>	<b>632 667</b>	<b>461 938</b>	<b>37 %</b>

<b>easyvote</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Frais de personnel	451 238	429 136	5 %
Frais de déplacement et de représent.	1 752	3 632	-52 %
Frais de matériel	404 873	388 046	4 %
Frais communication	8 406	54 866	-85 %
Frais d'entretien	64 848	62 093	4 %
Amortissements	4 753	7 691	-38 %
<b>Total</b>	<b>935 870</b>	<b>945 464</b>	<b>-1 %</b>

### 6.3.9 Frais administratifs

Les frais administratifs et les charges de projet et de services sont séparés selon la « Méthodologie Zewo pour le calcul des charges administratives ». Les frais comptabilisés sous le poste « Frais administratifs » comprennent également les frais de la fédération relatifs au comité, à l'Assemblée des Délégués, aux adhésions, au développement de l'organisation, etc.

<b>Communication et collecte de fonds</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Frais de personnel	62 534	53 213	18 %
Frais de déplacement et de représent.	576	151	282 %
Frais de matériel	4 915	3 097	59 %
Frais communication	5 902	4 592	29 %
Frais d'entretien	11 042	7 426	49 %
Amortissements	1 500	454	231 %
<b>Total</b>	<b>86 469</b>	<b>68 933</b>	<b>25 %</b>



<b>Administration</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Frais de personnel	117 707	121 717	-3 %
Frais de déplacement et de représent.	12 735	13 344	-5 %
Frais de matériel	31 184	27 516	13 %
Frais communication	371	262	42 %
Frais d'entretien	47 671	38 616	23 %
Amortissements	1 763	2 028	-13 %
<b>Total</b>	<b>211 431</b>	<b>203 483</b>	<b>4 %</b>

### 6.3.10 Résultat financier et autres résultats

<b>Produit financier</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Revenus des intérêts comptes postaux	0	46	-100 %
Bonus cartes de crédit	147	140	5 %
Divers	3	0	-
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>185</b>	<b>-19 %</b>

<b>Charges financières</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Charge des intérêts cartes de crédits	41	58	-29 %
Prix annuel cartes de crédits	720	480	50 %
Versements au guichet	78	116	-33 %
Divers	89	273	-67 %
<b>Total</b>	<b>929</b>	<b>928</b>	<b>0 %</b>

<b>Autres résultats</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>+/- %</b>
Produits extraordinaires*	2 506	24 347	-90%
Charges extraordinaires	4 114	3 258	26%
Produits hors exploitation	138	860	-84%
<b>Total</b>	<b>-1 471</b>	<b>21 949</b>	<b>-107%</b>

\* Les comptes « Produits extraordinaires » ou « Charges extraordinaires » comprennent avant tout les comptabilisations ayant été attribuées à l'exercice précédent.

### 6.3.11 Résultat fonds liés et résultat capital de l'organisation

Le « Tableau de variation du capital » fournit, sous les colonnes « attributions » et « utilisation », des informations détaillées sur l'attribution et l'utilisation des fonds liés et du capital de l'organisation.



### 6.3.12 Personnel

	2016	2015
Nombre total de collaborateurs au 31.12.	49	40
Dont employés fixes au 31.12.	26	24
Dont employés à l'heure au 31.12.	23	16
À plein temps*	12.67	11.8
Nombre d'heures des employés à l'heure	2 045	1 463

\* hormis les employés à l'heure, moyenne annuelle

	2016	2015
Total frais de personnel*	1 024 113	889 669
Dont frais pour les employés fixes	958 289	840 597
Dont frais pour les employés à l'heure	65 824	49 072

\* Ce compte comprend les frais de salaires pour les assurances sociales, de formation initiale et de formation continue, de recrutement du personnel ainsi que les frais secondaires du personnel.

## 6.4 Explications sur le tableau de variation du capital

### 6.4.1 Attribution et utilisation

Dans les colonnes « Attribution » et « Utilisation » sont listées les attributions et utilisations indiquées de manière globale dans le compte d'exploitation. Les comptes du fonds permettent d'assurer que les liquidités liées soient effectivement affectées à leur destination.

## 6.5 Évènements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement majeur de nature à affecter le compte de résultats de l'exercice 2016 n'est survenu après la date de clôture.



## 6.6 Autres indications

### 6.6.1 Comité et direction

Comité	2016	2015	+/- %
Frais comité*	14 311	13 819	4 %
Organisation comité**	7 420	3 215	131 %
Indemnités coprésidence (y compris assurances sociales)	8 708	9 262	-6 %
<b>Total</b>	<b>30 439</b>	<b>26 296</b>	<b>16 %</b>

\* Le compte « Frais comité » comprend les indemnités pour les séances ainsi que les frais de voyage du comité.

\*\* Le compte « Organisation comité » comprend entre autres les dépenses pour la formation initiale et la formation continue du comité ainsi que les dépenses en lien avec les séances.

Direction	2016	2015	+/- %
Indemnités coprésidence (y compris assurances sociales)	346 396	332 680	4 %

\* Le compte « Indemnités coprésidence » comprend, en plus des frais de salaires des quatre membres de la direction, les frais forfaitaires pour l'équipement informatique et le téléphone portable. Les frais de voyage font l'objet d'un décompte effectif et ne sont pas compris dans ce montant.

### 6.6.2 Prestations bénévoles de personnes

La FSPJ recrute activement des collaborateurs bénévoles qu'elle instruit et affecte à certaines tâches choisies (p.ex. comité, production brochure easyvote). Ces prestations sont évaluées sur la base des tarifs usuels pour les collaborateurs bénévoles.

Prestations bénévoles	2016		2015	
	Heures	Montant	Heures	Montant
Comité et CCG (CHF 30.-)	1 830	54 900	1 941	58 230
Finances et Administration (CHF 25.-)	1 047	26 175	500	12 500
Parlements des Jeunes (CHF 25.-)	2 794	69 850	3 920	98 000
easyvote (CHF 25.-)*	1 478	36 950	4 270	106 750
<b>Total</b>	<b>7 149</b>	<b>187 875</b>	<b>10 631</b>	<b>275 480</b>

\* Le nombre d'heures de travail des collaborateurs bénévoles dans le domaine easyvote a connu une plus forte baisse en 2016 en comparaison à l'année 2015 en raison de l'absence d'un projet similaire à « Élections 2015 ».

### 6.6.3 Dettes sur livraisons/prestations

Le compte « Dettes sur livraisons/prestations » comprend entre autres la facture finale des cotisations aux caisses de pensions du quatrième trimestre 2016 d'un montant de CHF 9551.05 (2015: CHF 6531.15).



#### 6.6.4 Avantages et prestations bénévoles d'institutions

En raison de son statut d'organisation à but non lucratif, la FSPJ s'est vu accorder des avantages lors de l'achat de prestations de service allant au-delà des avantages usuels accordés à ce type d'organisation.

Les avantages et prestations bénévoles dès CHF 5000.- par année et par institution se détaillent comme suit :

<b>Avantages et prestations bénévoles</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Jung von Matt	47 155	-
<b>Total</b>	<b>47 155</b>	-

En 2016, les institutions suivantes ont accordé des avantages ou des prestations bénévoles de moins de CHF 5000.- :

Migros, La Semeuse, Emmi, La Mobilière, Caran d'Ache, RTS, Maihof, Macchi, Chicco d'Oro, Schürch Getränke, Hauptstadtfilm, Rotstift, TextoCreativ.



## 7 Rapport des réviseurs



**VON GRAFFENRIED**  
TREUHAND

### **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée des délégués/ées de Fédération Suisse des Parlements des Jeunes, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe; chiffres 2 à 6.6.3 du rapport financier) de Fédération Suisse des Parlements des Jeunes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 7 février 2017 sct/stn

Von Graffenried AG Treuhand

  
Michel Zumwald  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

  
Tom Schlegel  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

#### Annexes:

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Von Graffenried AG Treuhand  
Wuzgungasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tél. +41 31 320 56 11, Fax +41 31 320 56 90